Région
PAYS DE LA LOIRE

Résultats de l'enquête Femmar (juin 2010) :
L'évolution du rôle et du statut des femmes dans les activités maritimes

Le projet

Au cours des vingt dernières années, la condition et le rôle des femmes au sein du monde maritime ont considérablement évolué. L'objectif du projet Femmar, initié par la Région des Pays de la Loire, est d'identifier les conséquences sociologiques, économiques et réglementaires de l'implication des femmes dans les activités maritimes professionnelles. Cette étude qui se déroule sur la période 2009-2011 a été confiée à plusieurs laboratoires de recherche des universités de Nantes, du Pays Basque Espagnol, de la Corogne et de Greenwich.

Femme second mécanicien à bord

Le contenu

Cette brochure présente les premiers résultats de l'enquête menée en 2009 et vise à en dégager les premières pistes de réflexion. L'analyse des données sera approfondie et complétée par des entretiens individuels menés en 2010. Le rapport final sera disponible à la fin de l'année 2011. Tous les résultats de l'enquête sont disponibles sur le site Internet de Femmar :

http: //femmar.free.fr

Les remerciements

Nous remercions l'ensemble des femmes qui ont répondu à l'enquête. Ce document synthétise leurs réponses. Que celles et ceux qui nous ont aidés à diffuser le questionnaire, personnes ressources, associations ou organisations professionnelles, trouvent aussi ici l'expression de notre reconnaissance.

© «Memoria, Museo do mar»

La population sondée

Parmi les 408 femmes, âgées de 18 à 78 ans, qui ont répondu :

- 81 % sont françaises (les trois façades maritimes de la France ont été couvertes) et 19 % espagnoles (Galice) ;
- 33 % appartiennent au secteur des pêches maritimes, 18% à la conchyliculture, 32 % à la marine marchande et 17 % à la marine nationale ;
- plus d'un quart sont navigantes ;
- 55 % ont un statut de salarié, 16 % sont chefs d'entreprise, 20 % travaillent à titre non rémunéré et 9 % ont le statut de conjointe collaboratrice.

Les chiffres clés

- Les pêches maritimes emploient environ 19 000 personnes en France (1), la conchyliculture 10 000 (2), la marine marchande 15 000 (3) et la marine nationale 48 000 (4).
- Environ 4,5 % des affiliés au régime de sécurité sociale des marins (ENIM) sont des femmes. Sur ces 1600 femmes, 900 relèvent de la marine marchande et 700 de la conchyliculture et des pêches maritimes (5).
- Sur l'ensemble des affiliés au régime de sécurité sociale des travailleurs de la mer en Galice, 27 % sont des femmes (6).
- La marine nationale française compte 661 femmes embarquées soit 5,7 % des effectifs embarqués (7).

Sources : (1) FranceAgrimer, 2007 ; (2) MAP DPMA (en UTA), 2006 ; (3) Observatoire prospectif des métiers et des qualifications du transport maritime, 2008 ; (4) Dossier d'information de la marine, 2008 ; (5) ENIM, 2008 ; (6) Instituto Galego de Estatística, 2008 ; (7) Marine nationale, 2008.

UNIVERSITE DE NANTES · FED 4111 Pôle Mer et Littoral Université de Nantes · Centre de droit maritime et océanique · Géolittomer LETG UMR 6554 - CNRS · Lemna Laboratoire d'Economie et de Management de Nantes Atlantique · DCS · Universidad del País Vasco / Euskal Herriko Unibertsitatea · Universidade da Coruña · the University of Greenwich

Activité et trajectoire professionnelles

Statut professionnel

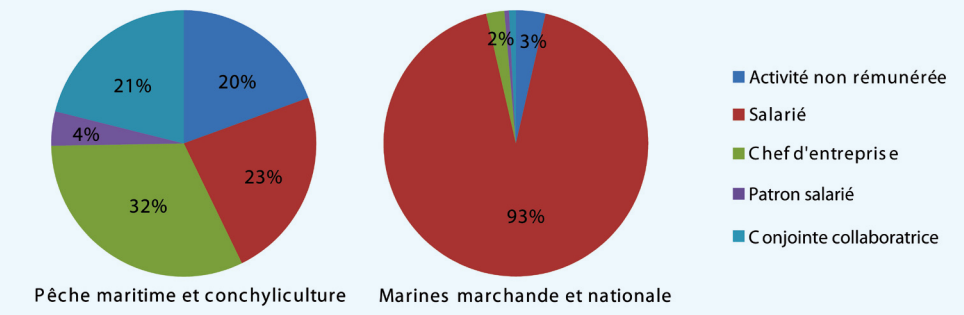

Source : LEMNA, Université de Nantes, d'après l'enquête Femmar 2009

Les secteurs de la pêche et de la conchyliculture présentent une grande diversité statutaire (chef d'entreprise, patron salarié, conjointe collaboratrice ou activité non rémunérée) alors que les salariées constituent l'essentiel des effectifs de la marine, marchande ou nationale.

*Pérennité de l'emploi**

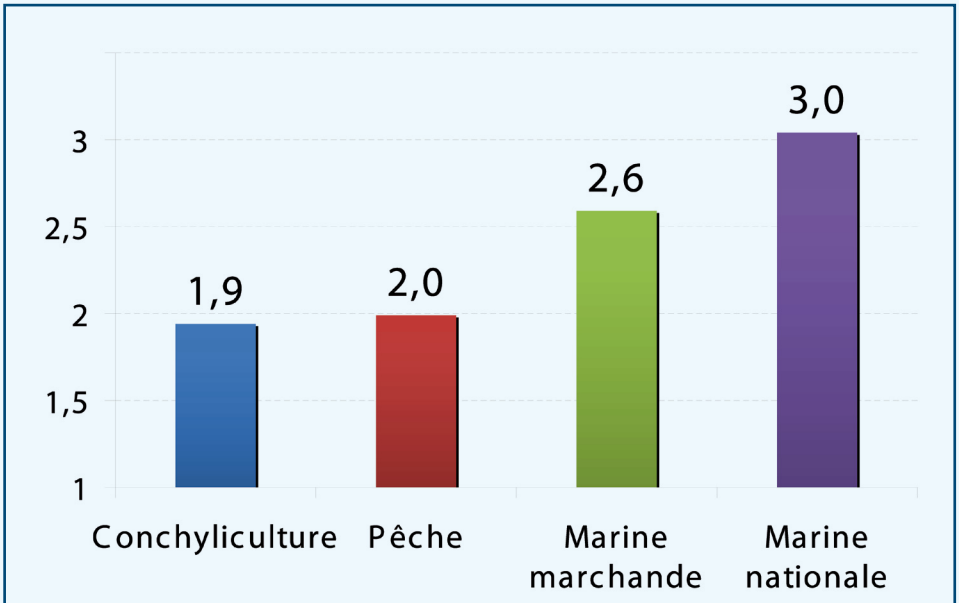

Source : LEMNA, Université de Nantes, d'après l'enquête Femmar 2009

L'analyse de la perception de la pérennité de l'emploi fait ressortir des disparités sectorielles qui renvoient aux différences de statut professionnel des répondantes : les salariées affichent plus de confiance dans l'avenir que les femmes exposées aux incertitudes de la gestion d'une exploitation familiale.

* Chaque répondante a donné une note (de 1 à 4) en fonction de sa perception de la pérennité de son emploi - 1 correspondant à un emploi considéré comme peu sûr dans le temps.

Les autres résultats

- 9 % des femmes déclarent avoir exercé une activité professionnelle secondaire en 2008 (particulièrement dans le secteur de la pêche maritime).
- 31 % des femmes ont suivi une formation professionnelle en 2008.
- 12 % des femmes ont travaillé à temps partiel en 2008.
- En 2008, 10 % des femmes navigantes déclarent avoir dépassé la durée légale annuelle du travail en termes de nombre de jours de mer.
- Sur les 37 femmes ayant le statut de conjointe collaboratrice, 40 % n'en sont pas satisfaites.
- 81 % des femmes jugent la sécurité au travail dans leur entreprise au moins satisfaisante.
- En matière d'équipements dédiés aux femmes (sanitaires, vestiaires, produits d'hygiène), pêche et marine marchande ont encore des progrès à réaliser.

Place des femmes dans les organisations professionnelles

Reconnaissance des associations de femmes

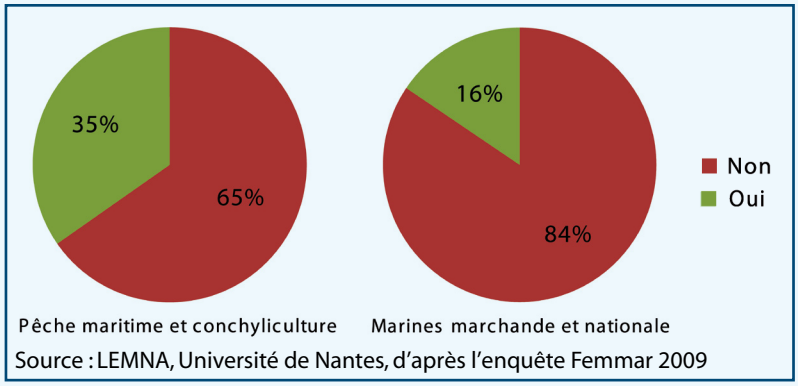

Source : LEMNA, Université de Nantes, d'après l'enquête Femmar 2009

La reconnaissance des associations de femmes est jugée généralement insuffisante. Ce sentiment est logiquement moins important dans les secteurs de la pêche maritime et de la conchyliculture, surtout en Espagne, où leur action est plus visible.

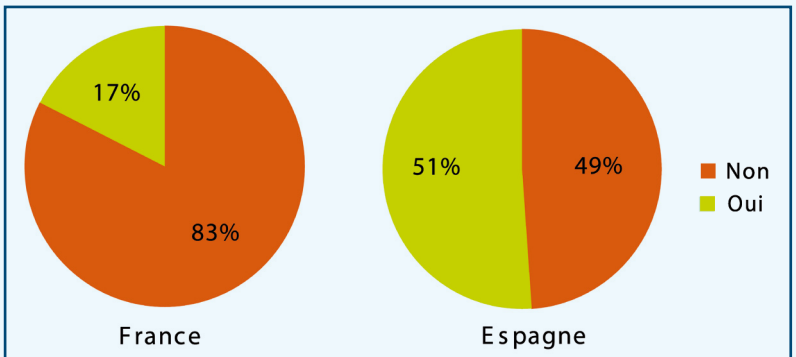

Source : LEMNA, Université de Nantes, d'après l'enquête Femmar 2009

Les autres résultats

- 12 % des femmes déclarent avoir appartenu à un syndicat professionnel pendant l'année 2008. Elles représentent 23 % au sein de la marine marchande.

- 16 % des femmes mentionnent avoir été membres d'une association de femmes au cours de l'année 2008. Dans la pêche maritime, les résultats atteignent 41 % des femmes. Elles sont 53 % à faire partie d'une association en Espagne.

- Les femmes mettent en avant la santé, l'environnement et les questions financières comme priorités d'actions pour les groupements de femmes.

- 23 % des femmes témoignent avoir participé à un mouvement collectif au cours des 5 dernières années, majoritairement dans un but professionnel.

Discrimination et harcèlement

Avez-vous été victime de harcèlement au travail?

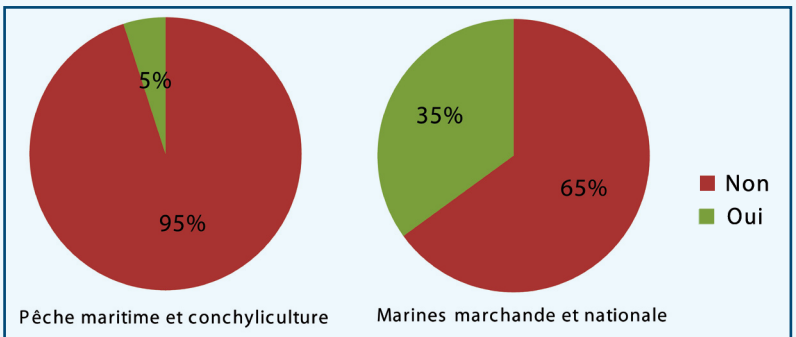

Source : LEMNA, Université de Nantes, d'après l'enquête Femmar 2009

La moitié des cas de harcèlement rapportés concerne des femmes navigantes. Comparé à la pêche et à la conchyliculture, ces cas sont plus fréquents au sein de la Marine Marchande et la Marine Nationale, ce qui peut s'expliquer par la forte proportion de salariées. D'ailleurs, le supérieur hiérarchique en est à l'origine dans 55% des cas.

Les autres résultats

- 32% des femmes déclarent avoir subi une ou des discrimination(s) lors de leur vie professionnelle.

- Le principal objet de discrimination évoqué est l'accès à l'emploi.

- 19 % des femmes déclarent avoir été victimes de harcèlement au travail.

Conciliation vies familiale et professionnelle

Participation aux tâches domestiques
(Tâches ménagères et éducation des enfants)

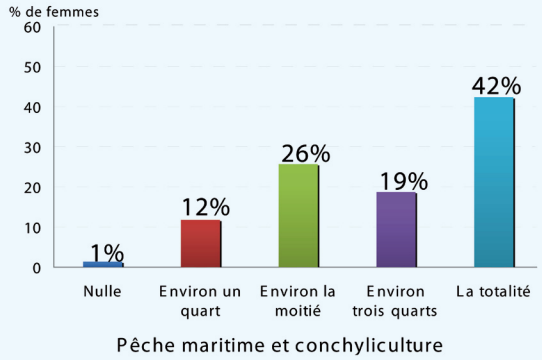

Pêche maritime et conchyliculture

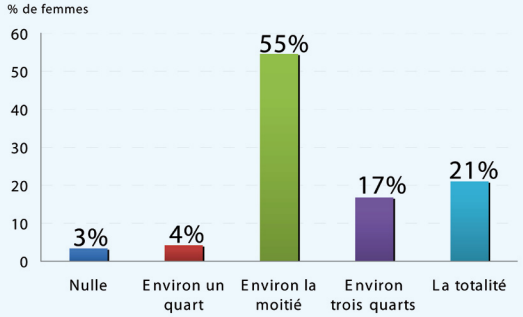

Marines marchande et nationale

La majorité des femmes de la pêche et de la conchyliculture déclare assumer l'essentiel des tâches domestiques au sein du foyer alors que la répartition est plus égalitaire dans les deux autres secteurs.

Source : LEMNA, Université de Nantes, d'après l'enquête Femmar 2009

Les autres résultats

- 73 % des femmes répondent pouvoir bénéficier d'un congé maternité.
- 42 % des femmes navigantes déclarent avoir la possibilité d'obtenir un congé maternité avec reclassement à terre.
- 28 % des femmes déclarent vouloir travailler plus de 40 heures par semaine.

Perception du métier

Critères de choix du métier

Les femmes ont choisi leur métier en privilégiant d'abord le plaisir, la conciliation famille et travail, le revenu puis la stabilité de l'emploi.

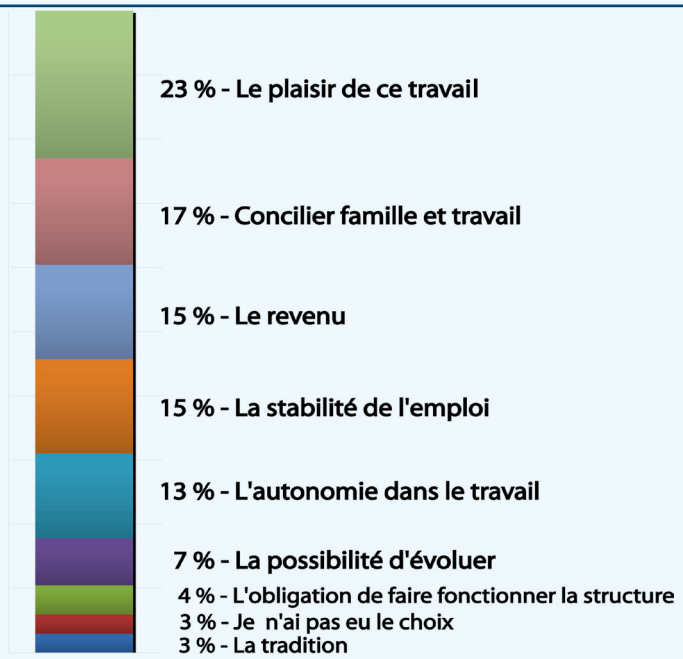

Source : LEMNA, Université de Nantes, d'après l'enquête Femmar 2009

Les autres résultats

- 62 % des femmes ne souhaitent pas que leurs enfants travaillent dans le même secteur.
- 60 % des femmes estiment que leur métier souffre d'un déficit d'image.
- Mais si c'était à refaire, 54 % des femmes choisiraient le même métier.

Si vous souhaitez réagir sur ces résultats, vous pouvez vous inscrire sur le forum de Femmar : http://femmar.free.fr/